



# Amicale

des anciens élèves et amis de

# Combrée

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DU 21 SEPTEMBRE 2024

L'Assemblée Générale s'est tenue dans les locaux du collège, dans l'ex-salle d'étude des moyens, cour Ouest en présence de la cinquantaine d'adhérents, anciens élèves ou amis de Combrée, qui s'étaient inscrits. Les pouvoirs des absents furent enregistrés.

Quelques anciens se retrouvèrent avant 9h au *Combaristvm*, le café-bar-tabac proche du collège récemment repris notre administratrice Agathe Séron.

Nombreux furent ceux qui, à 9h, rejoignirent l'église de Combrée pour, après dix ans sans cérémonie, une messe pour l'Amicale parfaitement préparée par Jean-Louis Sébile (c.1964) et Marie-Jo Abline (employée), dite par le révérend père Jean-Marc-Marie André, curé de la paroisse Notre-Dame-du-Haut-Anjou (Pouancé) et religieux de Saint-Croix (Notre-Dame d'Orveau, Nyoiseau), conjointement avec Jean-François Rod (c.1964 et diacre à Saint-Roch, Paris 1er), terminée comme il se doit par l'Hymne à la Vierge Combréenne. **Annexe 1** : fiche de messe.

Après un café d'accueil cour des moyens, tous se sont rendus dans la salle ludique pour l'Assemblée Générale vers 10h30.

**Présents** : Marie-Jo Abline (employée), Nicole Bazin-Depretz (c. 1977), Olivier Beauvais (c. 1973), Guy Bernier (c. 1968), Jean-Louis Boulangé (c. 1964), Jean-Jacques Carré (c. 1968) et Madame, Yann de Chabalière (c.1977), Marc Chapeau (c.1965), Jean-Claude Chauvat (c. 1963), Bruno Chéné (c.1974), Patrick Danset (c. 1973), Claude Davy (c.1983) et Madame, Loïc Dusseau (c. 1984), Dominique Faure (c. 1969), Lydie Feuvray-Cussoneau (c. 1990) et Monsieur, Edith Feuvray (c.1991) e tun couple d'amis, Gérard Fossé (c. 1974), Élisabeth Gazeau (c. 1986), Jean-Pierre Gueret (c.1967), Michel Gueret (c.1959), Éric de La Garde (c. 1982), François Launay (c. 1985), Loïck Le Brun (c. 1984), André Leroy (c.1966), Virginie Malherre (c. 2002), Xavier Martin (c.1962), Pierre Mortoire (c.1970, Hervé Moysan (c.1984), Christian Oriot (c.1976), Henry de Pimodan (c. 1966) et Madame, Philippe de Pimodan (c. 1975), Florence Poirier (c.1991), Claude Potier (c.1969), , Stéphanie Robineau-Hennemann (c.1974 et prof) et Monsieur, Jean-François Rod (c.1964) et Madame, Guillaume de Roquefeuil (c. 1981), Christophe Rouesné (c.1985), Jean-Louis Sébile (c. 1964), Jean Taufflieb (c. 1948), Patrick Tesson (c. 1972) et Madame, François Toulet (c. 1967).

**Invités** : Philippe Chapelle (scénariste BD), Benoît du Pelloux (dessinateur BD), Nelly Goethgebeur (conseillère municipale d'Ombree d'Anjou), Annick Réto (ancienne directrice de l'EPIDE)

**Pouvoirs** : Patrice de Bonfils (c. 1977), Morgan Busson (c.1992), Claude Chevalier (c.1976), Jean-Marie Drapeau (c.1952), Blandine Dusseau (amie), Olivier de La Dure (c. 1969), Hugues de Rosamel (c.1984), Gaëlle Rouez (c. 1989), Agathe Séron (amie), Antoine Servin (c.1970), Philippe Tijou (c.1966), Martial Vaslin (c.1964) et Michel Villedey (ami).

**Excusés** : Loïc de Beauregard (c. 1974), Philippe Bollo (député), Étienne Charbonneau (c.1964), Geneviève Charbonneau-Bloomfield (amie), Christophe Cheftel (c. 1984 ), Frédérique Chéné c.1985), Henri Collet (c. 1954), Philippe Desage (c. 1965), Marie-Charlotte Dollé (c. 1984), Stéphane Durandière (c. 1984), Blandine Dusseau (amie), Anne Dusseau-Bernardin (c. 1990), Frédéric Gagneux (c. 1984 ), Gérard Gendry (c. 1954), Jean-Michel Guittet (c. 1985), Gérald Heyberger (c. 1984), Loïck Le Brun (c. 1984), Frédéric Lepeintre (c. 1991), Michel Martinot (c. 1953), Laurent de Meezemaker (c. 1986), Hugues de Molliens (c. 1984), Sophie Morice (maire déléguée de Combrée), Xavier Perrodeau (c. 1980), Jean-Marc Peslerbe (c. 1984), Jean-François Ploteau (c. 1985), Gilles Portejoie (c. 1984), Eric Robineau (c.1984), Alexandra Solazzo (directrice de l'Epide), Patrick Siloret (c. 1975), Hubert (c. 1983) et Jean (c. 1980) de Villèle.

## 1. Rapport moral du président

Loïc DUSSEAU, président de l'Amicale des anciens élèves et amis de Combrée, remercie les anciens et amis venus nombreux de leur présence. Il excuse les personnalités n'ayant pas pu venir et salue la présence de Mme Goethgebeur pour la mairie de Combrée.

Il revient sur les événements marquants de l'année écoulée, dont la sortie en mai du film « La Morsure » de Romain de Saint-Blanquat auquel nous avons retrouvé un grand-oncle ancien élève de Combrée.

Il regrette que le Projet M ne puisse encore être publiquement dévoilé et lancé, les permis déposés et les travaux commencés, faute de contractualisation effective, mais confirme à l'assemblée que l'Amicale continue de suivre de très près son évolution pour prendre toute sa place dans le futur espace restauré et revitalisé (musée, chapelle, théâtre, salle Gazeau, etc.). Il devient temps qu'une communication sur le devenir de Combrée soit enfin organisée pour faire cesser les rumeurs et autres articles de désinformation parue dans la presse à ce sujet ces derniers mois qui sont de nature à dévalorisé une très belle aventure (ex : Omerta ou VEFA annoncées ...)

Il souligne enfin que le morceau de bravoure de cette AG sera le projet de BD initié l'année dernière et salue la présence de notre scénaristes Philippe Chapelle, accompagné de son ami le fameux dessinateur angevin Benoit du Pelloux qui nous l'a recommandé.

Il rappelle rapidement le chemin parcouru depuis 5 ans qu'il a été élu président de l'Amicale, prise de fonction qui a coïncidé, fin 2019, avec l'annonce du départ de l'EPIDE et la mise en vente du collège par 2IDE :

- Nos Fêtes des anciens et amis ont retrouvé, depuis 2020, les murs de l'ancien collège ;
- Les adhésions (x5) et les finances (résultats tous positifs) sont en hausse et solides pour nous permettre d'investir en faveur du devenir et du rayonnement de notre vieille maison ;
- Le conseil d'administration a été renforcé (15 élus), renouvelé et féminisé ;
- Le projet Ecole Internationale de Jean de Fouquières (grâce à Foulques de Montaigu) que nous avons trouvé et soutenu à compter de mai 2020 puis porté jusqu'à ce que le propriétaire des murs lance, en juin 2022, un AMI (appel à manifestation d'intérêt) ;
- Le soutien du projet M, après notre AG de septembre 2022, qui sera Lauréat de l'AMI, choisi en mars 2023, projet toujours couvert par une clause de confidentialité, même si les membres de notre conseil d'administration ont pu être en contact direct avec son

promoteur et si les adhérents de l'Amicale présents à l'AG du 16 septembre 2023 tenue à huis-clos ont pu en savoir plus ;

- Il se félicite de la bonne santé de nos groupements régionaux de Nantes et Paris relancés en 2023.

Le président a enfin remercié toute son équipe - bureau, conseil d'administration et adhérents actifs - qui font un travail formidable pour nous donner une communication de grande qualité (Lettres Info, Bulletins, site Internet, réseaux sociaux) et nous préparer pour une présence active sur site dans un très proche avenir.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des présents

## 2. Rapport du trésorier

Gérard FOSSÉ, trésorier effectif depuis novembre 2022 présente un budget positif. Il commente les comptes (cf. **Annexe 2**) projetés à l'écran.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des présents

## 3. Rapport du secrétaire

Jean-Louis Boulangé ajoute quelques précisions.

- En tant que secrétaire, envoi de la Lettre d'information en fin de chaque mois à environ 1500 contacts dont les statistiques montrent que 60% d'entre eux ouvrent le courriel ce qui est constant et très correct.
- En tant que webmestre le surcoût en direction du site internet s'explique par la mise en ligne de l'annuaire ; ce dernier contient encore des renseignements obsolètes que tout adhérent peut corriger librement.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des présents

## 4. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Les membres suivants sont renouvelables après 5 ans de présence au C.A. et se représentent tous :

Jean-Jacques Carré (c.1967), Loïc Dusseau (c.1984), Dominique Faure (c.1969)  
Gérard Fossé (c. 1974), Philippe Tijou (c.1966)

Deux autres adhérents sont candidats,

Jean-Claude Chauvat (c.1963), Lydie Feuvray-Cussoneau (c.1990)

Compte tenu du nombre de candidats (7) pour le nombre de poste à pourvoir, il est procédé, après que chaque candidat présent ait pu dire quelques mots de motivation, à un vote par Bulletin qui est distribué aux adhérents présents (Cf. **Annexe 3**)

Les résultats de ce vote par bulletin secret a conduit à l'élection pour un mandat de cinq ans des cinq membres suivants :

Jean-Jacques Carré, Jean Claude Chauvat, Loïc Dusseau  
Lydie Feuvray-Cussoneau, Gérard Fossé

Lydie Feuvray et Jean-Claude Chauvat font donc leur entrée au conseil d'administration de l'Amicale et les nouveaux élus en sont félicités.

Le Président Loïc Dusseau demande ensuite à l'assistance de bien vouloir rendre hommage à deux personnes en les faisant membres d'honneur de l'Amicale pour leur implication remarquable dans la vie récente de notre association :

Madame Annick Réto, directrice de l'Epide de 2008 à 2012 pendant la préparation et la réalisation du bicentenaire de 2010 : à cette occasion, Patrick Tesson cours 1973, président honoraire et instigateur du Bicentenaire l'a remercié avec chaleur (Cf. **Annexe 4**)

Monsieur Jean Becq de Fouquières, initiateur en 2020 du projet d'école internationale à Combrée dans lequel il s'est investi avec persévérance, continuant à étudier d'autres projets pouvant être inclus dans le projet « M »

Ils sont élus membres d'honneur par l'assistance.

## 5. Le projet « M »

La clause de confidentialité de l'AMI continuant de censurer toute communication publique sur ce projet ne permet pas d'en rendre compte plus avant, mais tout devrait être enfin contractualisé pour le départ programmé de l'EPIDE au premier semestre 2025.

## 6. Le Projet « BD » et le lancement de la souscription

Jean-Jacques Carré (c.1968), fait le point sur le projet Philippe Chapelle explique ensuite le processus de fabrication, présente des essais réalisés par trois dessinateurs pressentis et des ébauches de ce que pourrait être la première page de l'album. (cf **Annexe 5**)  
Le Bulletin de souscription est en **Annexe 6**

L'A.G. se termine vers 13h, suivi de l'apéritif sous les cloîtres, puis de l'institutionnel moment de l'Hymne Combréen devant la Chapelle, l'assistance tournée vers la Vierge Dorée.

Tous rejoignent joyeusement le préau de la « cour des Moyens » où les attend une grande table dressée pour déguster les plats préparés par l'Auberge de l'Ombree.

Vers 16h30 Loïc Dusseau et Jean-Claude Chauvat battent le rappel de la vingtaine d'inscrits pour partir visiter la "Maison des Illustres" celle de la Famille Bazin à Marans.

Au moment du rangement des tables, un ancien élève Georges Pichard (c.1966) s'avance timidement dans la cour, ignorant la tenue de notre fête et l'existence de l'Amicale. Il passait par hasard pour montrer son Collège à sa famille. Après avoir fait le tour des cloîtres qu'il n'avait jamais revu depuis son départ en 1964, il souscrit à deux exemplaires de la future BD, tout en échangeant quelques souvenirs avec Jean-Jacques Carré, entrés tous les deux en 6<sup>ème</sup> en 1959.

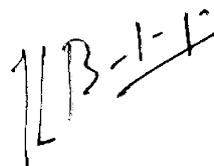
Bien beau clap de fin vers 18h, après presque 10 h de plaisants et riches échanges !

Amicale des anciens élèves et amis de Combrée : W494005089

700, route de l'Aunay, Louvaines, 49500 Segré en Anjou Bleu

Le président  
Loïc Dusseau

Le secrétaire  
Jean-Louis Boulangé



## Messe du 21 septembre en l'église de Combrée

**Chant d'entrée** : Dieu nous a tous appelé ; couplet 1 et 6

**Prière pénitentielle** : messe de Partage

**Gloire à Dieu** : de Lourdes

**Première lecture** : lecture du jour (lettre de Saint-Paul)

**Psaume** : Il est l'agneau et le pasteur

**Alléluia** : irlandais

**Évangile** : lecture du jour

**Profession de foi** : récitée

**Prière universelle** : refrain : Avec Marie, ta mère nous te supplions

*En ce jour de retrouvailles, prions pour tous nos camarades absents malades ou décédés. Prions aussi pour nos éducateurs et professeurs qui ont su nous guider pour réussir notre vie d'adulte. Malgré les erreurs possibles, qu'ils reposent en paix auprès de Toi Seigneur. Prions le Seigneur  
Aujourd'hui est la saint Matthieu, un publicain appelé par Jésus.*

*Que chacun de nous porte dans sa prière une personne qui l'a ouvert à l'évangile et qui l'a invité à aimer l'autre sans jugement. Prions le Seigneur*

*Notre collègue bien-aimé n'est plus. Que les investisseurs gardent toujours ce qui était l'âme de cet institut : l'accueil, le respect, le courage, l'honnêteté, la fraternité. Que les valeurs qui contribuent à une société humaine et bienveillante soient au cœur de leur projet. Prions le Seigneur*

*Nos familles doivent être le lieu où l'on enseigne l'amour, la paix et le respect les uns des autres. Que nos maisons soient accueillantes et que nous sachions transmettre les belles valeurs que Jésus nous enseigne : aimons-nous les uns les autres. Soyons le port d'attache où il fait bon revenir quand les tempêtes s'annoncent. Prions le Seigneur*

**Chant d'offertoire** : Regardez l'humilité de Dieu ; couplets 1 et 2

**Sanctus** : Messe du partage

**Anamnèse** : Messe du partage

**Doxologie** : Par lui Avec lui et En lui (à voir avec le célébrant)

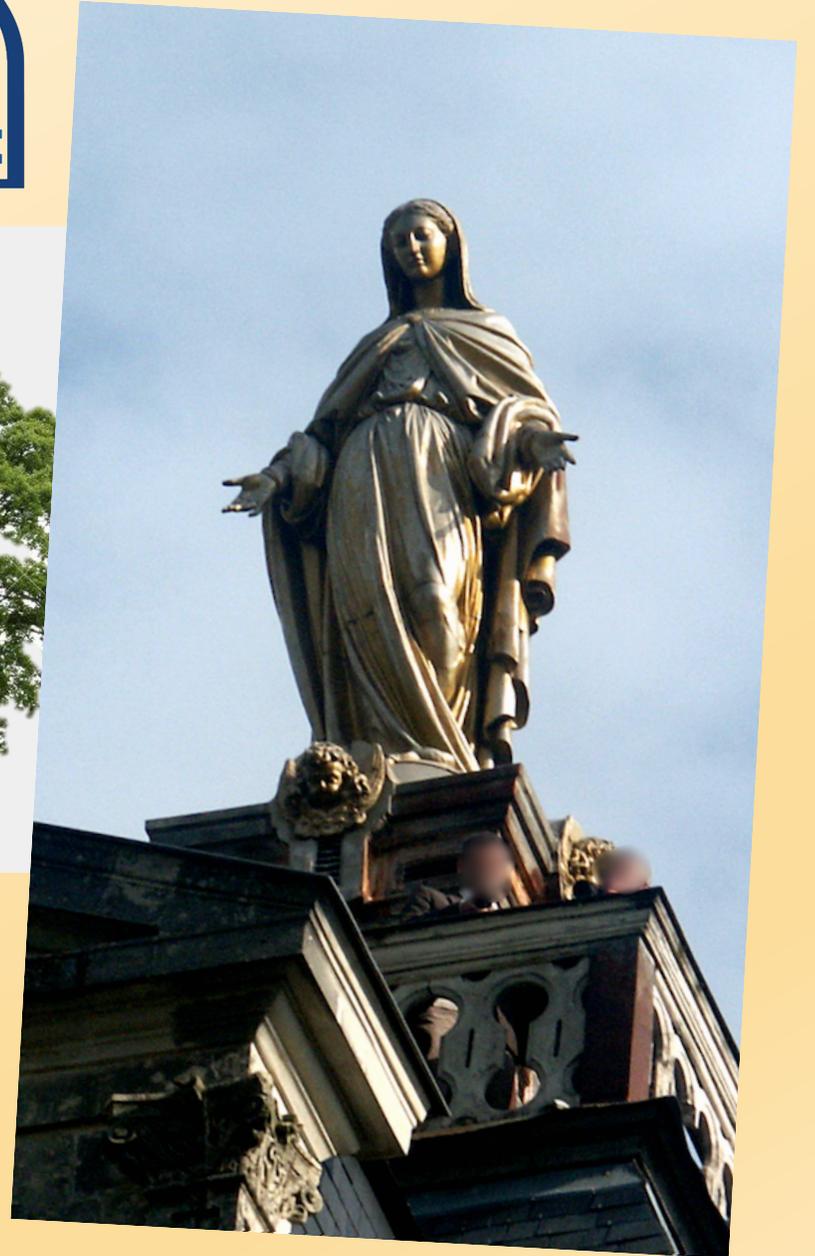
**Notre Père** : Rismy Korsakoff

**Agneau de Dieu** : dit de Mozart

**Communion** : CD

**Chant d'envoi** : Soit notre Mère o Vierge Combréenne ; C :1 -3-6

**L'AMICALE**



**RAPPORT  
FINANCIER**

## Compte de résultat - Exercice 2023, au 31/12/2023

DEPENSES	2023	2022
Frais mission	85,00 €	
Fournitures de Bureau	49,99 €	
Affranchissement	18,61 €	
Réunion CA et AG	3 068,10 €	2 770,05 €
Bulletin papier	479,27 €	195,98 €
Assurances	125,93 €	120,48 €
Hébergeur Site Internet		71,86 €
Site internet	1 815,07 €	
<b>Charges Fonctionnement</b>	<b>5 641,97 €</b>	<b>3 158,37 €</b>
Charges financières	206,10 €	217,28 €
Charges exceptionnelles	226,54 €	70,22 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>6 074,61 €</b>	<b>3 445,87 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>3 000,91 €</b>	<b>880,83 €</b>
<b>Total</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>

**DÉPENSES :**  
**6 074,61€**

Les dépenses de fonctionnement augmentent en volume passant de 3.445,87 € à 6.074,51 € .

L'organisation des réunions de bureau, de CA et de l'AG est resté sur le même niveau qu'en 2022 (+10%) .

Les autres charges (fournitures de bureau, affranchissement, frais financiers) correspondent au fonctionnement courant de l'Amicale et représentent moins de 12% des dépenses totales.

Le Site internet (1.815,00 € ) a nécessité d'importants travaux d'amélioration et de mise à jour (l'accès à l'annuaire).

## Compte de résultat - Exercice 2023, au 31/12/2023

DEPENSES	2023	2022
Frais mission	85,00 €	
Fournitures de Bureau	49,99 €	
Affranchissement	18,61 €	
Réunion CA et AG	3 068,10 €	2 770,05 €
Bulletin papier	479,27 €	195,98 €
Assurances	125,93 €	120,48 €
Hébergeur Site Internet		71,86 €
Site internet	1 815,07 €	
<b>Charges Fonctionnement</b>	<b>5 641,97 €</b>	<b>3 158,37 €</b>
Charges financières	206,10 €	217,28 €
Charges exceptionnelles	226,54 €	70,22 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>6 074,61 €</b>	<b>3 445,87 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>3 000,91 €</b>	<b>880,83 €</b>
<b>Total</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>

RECETTES	2023	2022
Cotisations	5 195,93 €	3 208,00 €
Dons		116,00 €
Participation publicitaire	2 000,00 €	
Réunions CA et AG	1 078,15 €	615,00 €
2 Siècles d'Histoire		15,00 €
<b>Total Produits</b>	<b>8 274,08 €</b>	<b>3 954,00 €</b>
Produits financiers	801,44 €	372,70 €
Produits exceptionnels		
<b>Total Recettes</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>
<b>Déficit</b>		
<b>Total</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>

**RECETTES :**  
**9 075,52 €**

Elles augmentent (2022 à 2023) en volume de 110 % passant de 4.326,70 € à 9.075,52 €.

Cette augmentation provient d'une participation publicitaire en 2023 de 2.000,00 € (inexistante en 2022).

Les cotisations progressent de 3.208,00 € à 5.195,93 €, avec un important taux de renouvellement ainsi qu'une progression de nouvelles adhésions dont plusieurs adhésions à vie.

# Compte de résultat - Exercice 2023, au 31/12/2023

DEPENSES	2023	2022
Frais mission	85,00 €	
Fournitures de Bureau	49,99 €	
Affranchissement	18,61 €	
Réunion CA et AG	3 068,10 €	2 770,05 €
Bulletin papier	479,27 €	195,98 €
Assurances	125,93 €	120,48 €
Hébergeur Site Internet		71,86 €
Site internet	1 815,07 €	
<b>Charges Fonctionnement</b>	<b>5 641,97 €</b>	<b>3 158,37 €</b>
Charges financières	206,10 €	217,28 €
Charges exceptionnelles	226,54 €	70,22 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>6 074,61 €</b>	<b>3 445,87 €</b>
		880,83 €
<b>Total</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>

**Excédent : 3 000,91 €**

RECETTES	2023	2022
Cotisations	5 195,93 €	3 208,00 €
Dons		116,00 €
Participation publicitaire	2 000,00 €	
Réunions CA et AG	1 078,15 €	615,00 €
2 Siècles d'Histoire		15,00 €
<b>Total Produits</b>	<b>8 274,08 €</b>	<b>3 954,00 €</b>
Produits financiers	801,44 €	372,70 €
Produits exceptionnels		
<b>Total Recettes</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>
<b>Déficit</b>		
<b>Total</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>

## RÉSULTAT

Pour la cinquième année consécutive, l'exercice se clôture avec un résultat excédentaire de 3.000,91 €.

Cet excédent viendra en augmentation des fonds propres de l'Association en 2024.



# Bilan - Exercice 2023 au 31/12/2023

ACTIF	2023	2022
<b>Immobilisations</b>		
Mobilier chapelle	20 895,61 €	20 895,61 €
Fresque "40000 visages"	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Total 1</b>	<b>21 895,61 €</b>	<b>21 895,61 €</b>
<b>Produits à recevoir</b>		
<b>Charges d'avances</b>		- 195,98 €
Ecole internationale		6 048,00 €
<b>Total 2</b>		<b>5 852,02 €</b>
<b>Disponible</b>		
SICAV – BNP	15 438,00 €	14 595,00 €
Livret CNE	28 279,26 €	27 477,82 €
C/C B N P	128,91 €	198,91 €
C/C La POSTE	498,76 €	2 273,27 €
C/C Crédit Mutuel	3 858,16 €	
Espèces	320,00 €	
<b>Total 3</b>	<b>48 523,09 €</b>	<b>44 545,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>70 418,70 €</b>	<b>72 292,63 €</b>

## A L'ACTIF

Disponibilités financières et fonds placés = 48 523 €.

Le cours des sicav BNP s'est stabilisé en 2023, la valeur liquidative passant de 14.595,00 € à 15.438,00 €..

L'évolution du portefeuille est largement positive sur 10 ans.

# Bilan - Exercice 2023 au 31/12/2023

## AU PASSIF

PASSIF	2023	2022
<b>Fonds Associatif</b>		
Fonds propres	28 282,17 €	26 163,36 €
<b>Total 1</b>	<b>28 282,17 €</b>	<b>26 163,36 €</b>
Charges à payer		
Adhérents à vie	2 648,00 €	2 648,00 €
Ecole internationale		10 000,00 €
Mémoire combréenne	35 510,44 €	35 510,44 €
<b>Total 2</b>	<b>38 158,44 €</b>	<b>48 158,44 €</b>
Sicav -values / +values	843,00 €	- 2 910,00 €
<b>Résultat exercice</b>	<b>3 978,09 €</b>	<b>880,86 €</b>
<b>Total 3</b>	<b>3 978,09 €</b>	<b>- 2 029,17 €</b>
<b>Total</b>	<b>70 418,70 €</b>	<b>72 292,63 €</b>

Les fonds propres associatifs diminuent du montant du résultat de l'exercice 2022 (excédent de l'exercice moins la baisse du cours des sicav) et augmentent du montant de la part non utilisée de la dotation ouverte en 2021, pour le lancement du projet d'Ecole Internationale, soit 3.952,00.

Les fonds propres de l'amicale s'élèvent à 28.282,17 au 31/12/2023.

## Annexe 2 Les comptes de l'Amicale

### Résultat - Exercice 2023, au 31/12/2023

### Bilan - Exercice 2023 au 31/12/2023

DEPENSES	2023	2022
Frais mission	85,00 €	
Fournitures de Bureau	49,99 €	
Affranchissement	18,61 €	
Réunion CA et AG	3 068,10 €	2 770,05 €
Bulletin papier	479,27 €	195,98 €
Assurances	125,93 €	120,48 €
Hébergeur Site Internet		71,86 €
Site internet	1 815,07 €	
<b>Charges Fonctionnement</b>	<b>5 641,97 €</b>	<b>3 158,37 €</b>
Charges financières	206,10 €	217,28 €
Charges exceptionnelles	226,54 €	70,22 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>6 074,61 €</b>	<b>3 445,87 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>3 000,91 €</b>	<b>880,83 €</b>
<b>Total</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>

RECETTES	2023	2022
Cotisations	5 195,93 €	3 208,00 €
Dons		116,00 €
Participation publicitaire	2 000,00 €	
Réunions CA et AG	1 078,15 €	615,00 €
2 Siècles d'Histoire		15,00 €
<b>Total Produits</b>	<b>8 274,08 €</b>	<b>3 954,00 €</b>
Produits financiers	801,44 €	372,70 €
Produits exceptionnels		
<b>Total Recettes</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>
<b>Déficit</b>		
<b>Total</b>	<b>9 075,52 €</b>	<b>4 326,70 €</b>

ACTIF	2023	2022
<b>Immobilisations</b>		
Mobilier chapelle	20 895,61 €	20 895,61 €
Fresque "40000 visages"	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Total 1</b>	<b>21 895,61 €</b>	<b>21 895,61 €</b>
<b>Produits à recevoir</b>		
<b>Charges d'avances</b>		<b>- 195,98 €</b>
Ecole internationale		6 048,00 €
<b>Total 2</b>		<b>5 852,02 €</b>
<b>Disponible</b>		
SICAV – BNP	15 438,00 €	14 595,00 €
Livret CNE	28 279,26 €	27 477,82 €
C/C B N P	128,91 €	198,91 €
C/C La POSTE	498,76 €	2 273,27 €
C/C Crédit Mutuel	3 858,16 €	
Espèces	320,00 €	
<b>Total 3</b>	<b>48 523,09 €</b>	<b>44 545,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>70 418,70 €</b>	<b>72 292,63 €</b>

PASSIF	2023	2022
<b>Fonds Associatif</b>		
Fonds propres	28 282,17 €	26 163,36 €
<b>Total 1</b>	<b>28 282,17 €</b>	<b>26 163,36 €</b>
Charges à payer		
Adhérents à vie	2 648,00 €	2 648,00 €
Ecole internationale		10 000,00 €
Mémoire combréenne	35 510,44 €	35 510,44 €
<b>Total 2</b>	<b>38 158,44 €</b>	<b>48 158,44 €</b>
Sicav -values / +values	843,00 €	- 2 910,00 €
<b>Résultat exercice</b>	<b>3 978,09 €</b>	<b>880,86 €</b>
<b>Total 3</b>	<b>3 978,09 €</b>	<b>- 2 029,17 €</b>
<b>Total</b>	<b>70 418,70 €</b>	<b>72 292,63 €</b>

Vote de l'assemblée :

"Approuvez-vous le rapport financier 2023 ?"

OUI / NON / Abstention

## Annexe 3 : Bulletin de vote

### BULLETIN DE VOTE

#### ELECTION DES ADMINISTRATEURS

AG DE L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET AMIS DE COMBREE DU 21 SEPTEMBRE 2024

5 POSTES A POURVOIR <sup>1</sup>

LISTE DES 7 CANDIDATS (par ordre alphabétique)

Jean-Jacques CARRE, cours 1968  
Jean-Claude CHAUVAT, cours 1963  
Loïc DUSSEAU, cours 1984  
Dominique FAURE, cours 1969  
Lydie FEUVRAY, cours 1990  
Gérard FOSSE, cours 1974  
Philippe TIJOU, cours 1966

---

<sup>1</sup> Rayer au moins deux noms

## Annexe 4 : Hommage rendu à Madame Annick Réto

Cher amis Anciens Combréens et Combréennes, cher Président, notre Bureau de l'Amicale me charge de faire un accueil tout particulier à Madame Annick Réto ancienne Directrice du centre de l'EPIDE de Combrée de **2008 à 2012**.

Elle a la gentillesse de nous faire l'honneur de sa présence parmi nous aujourd'hui.

Chère Madame Annick Réto,

Pour cette occasion, j'ai revisionné sur le site de l'Amicale, mon discours du 15 mai 2010, sur le perron du collège à l'occasion de l'ouverture du Bicentenaire. Fièremment, j'étais heureux d'affirmer ceci à votre adresse :

« **Madame, grâce à votre ouverture d'esprit, votre allant, votre passion pour votre métier et votre capacité à vous projeter en avant, vous nous donnez l'envie d'être à vos côtés pour poursuivre cette aventure.** »

Effectivement, vous avez donné « **une vie** » à ces murs pendant toutes vos années de Directrice ici. Mieux, vous avez su donner **une âme**, je veux dire un certain **état d'esprit** que j'ai ressenti près de vous lors de la préparation du Bicentenaire :

Vous saviez, au milieu de vos jeunes, manier le râteau ou la cisaille pour refaire une santé à la cour intérieure du cloître ; vous saviez manier ce «slow management» auprès de vos équipes d'encadrants pour faciliter les choses et répondre à nos nombreuses sollicitations pour l'organisation de l'évènement.

Avec vous, j'étais en confiance. Et la réussite du Bicentenaire - préparé pendant deux ans ensemble- c'est en grande partie d'abord à vous qu'on la doit.

Permettez-moi de vous citer à votre tour en reprenant la correspondance que vous avez dernièrement échangée avec notre ami Guy Bernier :

*"J'ai eu un attachement très profond pour ce collège, ce site et son histoire. J'ai œuvré pour protéger ce magnifique patrimoine et pour votre association. Quand je suis arrivée à l'Epide nos*

*jeunes logeaient encore dans l'internat et nos rassemblements se faisaient sur le perron du collège. Nous entretenions le cloître et la chapelle. Nous étions intimement liés à ce collège".*

Chère Annick Réto, merci de nous honorer de votre présence, merci d'être parmi nous aujourd'hui.  
Patrick Tesson le 21 septembre

## Annexe 5 : Présentation BD-Docu avec Philippe Chapelle

"Souvenez-vous, sur la proposition du Bureau et du Conseil d'administration, nous avons ici-même, l'an dernier, validé le lancement d'une "BD-Documentaire" sur l'histoire du Collège.

Tout restait à faire ! Et en premier lieu trouver un dessinateur.

Benoit du Peloux, auteur angevin de BD à succès, et ami de notre président, nous a mis en contact avec un auteur, scénariste-dessinateur expérimenté : Philippe Chapelle.

Lors de notre prise de contact en février, il nous a conseillé sur les options possibles, les précautions à prendre, les obstacles à contourner.

Il a accepté d'être "maitre d'œuvre", le maitre d'ouvrage étant bien entendu l'Amicale.

1. Son rôle : il nous l'exposera dans un instant.

2. Le Bureau avec le Conseil d'Administration validera les points d'étape.

- **Publication :**

- **50 à 70 pages** format A4 (2/3 BD + 1/3 Docu)
- **Sortie prévue : septembre 2025, en autoédition**
- **Diffusion en interne, et dans les librairies de la région**

- **Financement :**

1. D'éventuelles subventions
2. Souscription j'y reviens
3. Trésorerie Amicale

- **Souscription**

- C'est un pilier essentiel pour soulager la trésorerie de l'Amicale.
- Nous visons 30 000 €. Ce qui correspond à 1500 ex à 20 €.
- Nous l'ouvrons ici, aujourd'hui (et sur le site Internet dans les prochains jours).
- Elle se terminera le 31 décembre 2024.  
Nous devons à cette date avoir une visibilité suffisante de l'intérêt des "anciens et amis", et pouvoir ajuster nos ambitions.
- Son succès nous autorisera à augmenter le nombre de pages. Avec le formulaire de souscription, vous pourrez souscrire tout à l'heure auprès de notre trésorier.
- Vous avez compris que souscrire c'est plus que participer à la fabrication de cet album, c'est entretenir la mémoire d'un patrimoine et de toute une époque, dont la vôtre.
- Laissez parler votre cœur pour cocher les bonnes cases ! Quand on aime, on ne compte pas ...

"Je laisse Philippe Chapelle vous présenter son travail, vous allez le voir, il a déjà adopté notre Collège et son histoire."

Méthode de travail

1 : CHOIX DE L'ANGLE

C'est l'étape où nous en sommes.

2 : SYNOPSIS DÉTAILLÉ

En suivant l'angle, la direction que vous aurez choisie, je vous sou mets ensuite un synopsis de 5 à 10 pages, résumé sur lequel il sera éventuellement nécessaire de beaucoup revenir ; c'est le stade du processus où il faudra prendre des décisions, sur lesquelles, à priori, il serait préférable

de ne plus revenir par la suite; il faut donc y réfléchir soigneusement, peut-être réécrire ce synopsis plusieurs fois, en partie, ou en totalité, jusqu'à être bien sûrs du parti que l'on voudra adopter. Il est très désagréable de s'apercevoir, lorsqu'il est trop tard pour revenir en arrière, qu'on aurait pu faire autrement, que d'autres choix de lignes narratives auraient mieux servi le sujet qu'on traite, et d'en avoir des regrets.

Il est même encore possible à ce stade, voire souhaitable, de changer d'avis, de choisir un autre angle que celui pour lequel on avait opté dans un premier temps.

### 3 : DÉCOUPAGE PAGE PAR PAGE NON DIALOGUÉ

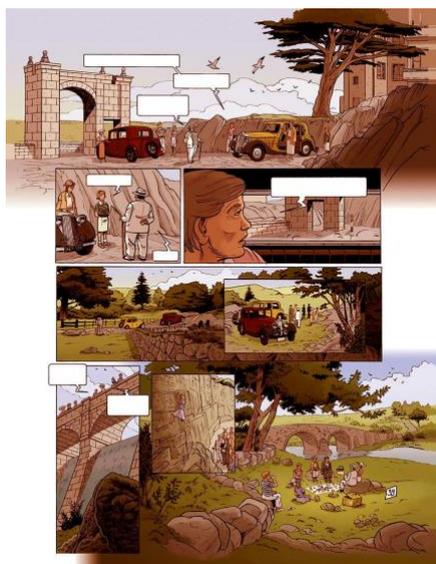
Ici, on commence à avoir une idée assez précise de ce à quoi cette bande dessinée va ressembler.

Beaucoup de changements sont encore possibles, mais déjà moins qu'à l'étape précédente. Pour ne pas perdre le lecteur en cours de récit, il faut veiller à ce que ce récit reste fluide, cohérent et constitue une chaîne logique. Chaque image succédant à une autre et précédant une troisième, il est donc possible (dans certaines limites), mais commence à devenir délicat de retirer un élément, de le déplacer, ou de le modifier complètement.

### 4 : DÉCOUPAGE DIALOGUÉ

À ce stade, les modifications et corrections se feraient sur le texte accompagnant le dessin, dialogues, ou récitatifs. Prendre toutefois garde à une chose : l'espace alloué au texte dans une page de BD est fort limité, il faut donc faire en sorte de le faire toujours court et efficace.

Exemples de dessin de Thierry Jollet sur d'autres réalisations



## Annexe 6 : Bon de commande

Docu-BD "Le Collège de Combrée,  
de François Drouet (1810) à nos jours"



### Commande – Souscription jusqu'au 31/12/2024

Nom : ..... Prénom : ..... Cours/Ami : .....

Adresse postale :  
.....

Courriel : .....

Commande le Docu-BD " Le Collège de Combrée, de François Drouet (1810) à nos jours" (titre provisoire)

Au prix "spécial souscription", avec une page du nom des souscripteurs en fin d'ouvrage

- 16 € un exemplaire,
- 30 € pour 2 exemplaires,
- 43 € pour 3 exemplaires.
- 20 € un exemplaire **signé** par les auteurs.
- 75 € deux exemplaires **dédicacés** dont l'un avec une page de **couverture alternative**.
- 100 € idem ci-dessus + le tiré à part (A4) d'un **dessin**.
- 200 € idem **avec un dessin vous représentant** devant un décor tiré de l'album (fournir photo par courriel à [bd@amicalecombree.fr](mailto:bd@amicalecombree.fr)).
- 300 € **cumul** de deux des formules précédentes au choix.
- 350 € un exemplaire **numéroté papier luxe dédicacé** (tirage limité 100 exemplaires).
  
- Don sans contrepartie : montant : .....
  
- Option "sans inscription sur la liste des souscripteurs ou des donateurs"

Je retirerai ma commande au Collège après parution.

Je demande un envoi postal, frais de port :

1 exemplaire : 8 €

2 exemplaires 10 €

3 exemplaires : 10 €

Montant total : ..... €

Paiement :

Carte Bancaire  Espèces

Virement (CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU SEGREEN 39438 000211374 01 AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET AMIS)

Chèque (à l'ordre de "Amicale des Anciens Élèves et Amis du Collège de Combrée")

À Combrée le 21/09/2024

Signature

*Un sous-compte spécial est ouvert pour recueillir les versements de cette souscription, avec la garantie qu'en cas d'annulation, vous serez remboursé de votre avance.*